



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Pénurie de soignants

Question écrite n° 45380

### Texte de la question

Mme Sandra Boëlle appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés que rencontre le service d'hématologie de l'hôpital Saint-Louis (AP-HP) et plus précisément son étage d'immunopathologie clinique, en charge des maladies rares et de certains cancers hématologiques. Ce dernier est mis en grande difficulté par le manque d'infirmiers de nuit. Seuls deux infirmiers, avec la formation requise, sont encore présents au lieu des douze nécessaires. Et l'un d'eux quittera son poste à l'été 2022. Ce sont donc des soignants de l'équipe de jour, elle au complet, qui se relaient actuellement la nuit, avec en parallèle un recours toujours plus important à l'intérim. Cette situation arrive à bout, car il n'y a aucun inscrit sur le tableau des gardes à partir du 1er juin 2022. Les personnels sont épuisés et très inquiets pour les patients qui nécessitent des soins constants. Compte tenu de cette situation, la qualité des soins risque de se dégrader. L'équipe soignante redoute la fermeture du service, dont l'expertise est reconnue dans toute l'Europe. Selon ses dirigeants, tout est mis en œuvre et l'objectif est de réussir à passer l'été 2022. Après, la situation doit s'améliorer, selon eux. Or les soignants restent pessimistes sur l'arrivée de personnel soignant supplémentaire dans le service pour les nuits. En conséquence et devant l'urgence de la situation, Mme la députée le prie de bien vouloir l'informer des mesures que le Gouvernement va mettre en place afin de garantir la pérennité du service. Elle lui demande également s'il envisage de renforcer le personnel soignant de nuit qui est primordial pour la qualité des soins des patients.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sandra Boëlle](#)

**Circonscription :** Paris (14<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45380

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 avril 2022](#), page 2632

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)